

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2021 à 16H00

Date de la convocation : 4 mars 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 mars 2021 à 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau représenté.e.s :

Stéphane RODIER à Tony BERNARD
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE
Claude GOUILLON-CHENOT à Pierre ROZE
Martine MUNOZ à Sophie DELAIGUE

Membres du Bureau absents excusés : Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT,
Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF,
Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS
POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS EN 2021**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20180215-12 approuvant le règlement d'attribution de subvention aux associations pour la mise en place de manifestations ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Considérant l'examen des demandes de subvention présentées par les associations.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants :

26

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que la Communauté de communes a reçu 8 dossiers de demandes de subvention des associations pour l'organisation d'évènements culturels en 2021 et les détaille comme ci-après :

ASSOCIATIONS	EVENEMENTS	MONTANT PROPOSÉ
LE KIOSQUE	Cycle écriture du 12 avril au 16 mai	1 200 €
CONCERTS DE VOLLORE	Festival de musique classique et du monde du 10 juillet au 1er aout sur tout le territoire	23 500 €
LA FAYESSOCIATION	Première édition des fêtes médiévales les 24 et 25 juillet à Olmet	300 €
PASSION...NEZ	Apéro cirque festival du 29 au 31 juillet à St Rémy sur Durolle	700 €
ASSOCIATION ARIOSO	Festival de musique classique du 1er au 15 août + 26/09 à Thiers : 5 concerts + stage de chant choral.	500 €
ARTS JEUX ROLES	Renc'arts à Augerolles = Festival d'1 journée dans les rues avec théâtre, danse, cirque, chant et ateliers le 21 (ou le 28) aout	400 €
COURPIERE COUNTRY CLUB	Festival de danse country et line dance à Courpière du 26 au 29 aout	800 €
LA PIECE DU FOND	Evènement "Dehors" = vidéo de 3 concerts dans des environnements singuliers du territoire (sans public), dates et lieux à venir	400 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des subventions proposées comme ventilées ci-avant pour un montant total de 27 800 euros ;
- **Prévoit de reporter** ces montants au BP 2021, ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ces attributions de subvention.

TOTAL VOTANTS : 26

Membres présents : 21

Membres représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Pour : 26

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

